



Agenda des tirs 2024

Entraînements

Samedi 6 avril : 09h00 – 12h00

Mercredi 10 avril au mercredi 31 juillet : 18h00 – 20h00

Mercredis 7, 14 et 21 août : fermeture estivale

Mercredi 28 août : 18h00 – 20h00

Mercredi 4 septembre au mercredi 9 octobre : 18h00 – 19h30

Tirs CSOC

Informations communiquées lors des entraînements, inscriptions au stand

Journée suisse portes ouvertes des stands de tir

Samedi 20 avril : 09h00 – 14h00

Concours du jubilé FST JUBI

Du mercredi 10 avril au mercredi 15 mai : lors des entraînements

Finale le samedi 17 août à Buchs (AG)

Championnat vaudois de groupes CVG

1^{er} et 2^{ème} tour du mercredi 10 avril au mercredi 8 mai : lors des entraînements

Finale le samedi 1^{er} juin à Vernand

Championnat individuel vaudois CIV

Qualifications du mercredi 10 avril au mercredi 10 juillet : lors des entraînements

Finale le samedi 5 octobre à Vernand

Cible campagne

Préparation pour le tir en campagne

Du mercredi 10 avril au mercredi 22 mai : lors des entraînements

Tir en campagne

Vendredi 24 mai : 14h00 – 20h00

Samedi 25 mai : 09h00 – 12h00 / 13h30 – 16h00

Tir obligatoire

1^{ère} session : mercredi 15 mai : 18h00 – 20h00

2^{ème} session : mercredi 28 août : 18h00 – 20h00

Tireurs astreints : **NE PAS OUBLIER LA FEUILLE PISA**

Tireurs non astreints : possible lors des entraînements



Annnonce des jours de tir

Année: 2024
Numéro de la société FST: 1.22.0.02.131
Numéro de la société DDPS Fusil: 22.2.083.104
Société de tir: Hermenches-Vucherens Soc.de tir La Colombe

Date	De	À	Discipline	Type	Événement	Lieu / Emplacement
06.04.2024	09:00	12:00	G300	Autres	Entraînement (ouverture de la saison)	Stand de tir La Goille
10.04.2024	18:00	20:00	G300	Autres	Entraînement + début CIV/CVG/Ccamp/JUBI	Stand de tir La Goille
17.04.2024	18:00	20:00	G300	Autres	Entraînement	Stand de tir La Goille
20.04.2024	09:00	14:00	G300	Autres	Journée portes ouvertes	Stand de tir La Goille
24.04.2024	18:00	20:00	G300	Autres	Entraînement	Stand de tir La Goille
01.05.2024	18:00	20:00	G300	Autres	Entraînement	Stand de tir La Goille
08.05.2024	18:00	20:00	G300	Autres	Entraînement + fin CVG	Stand de tir La Goille
15.05.2024	18:00	20:00	G300	Autres	Entraînement + fin JUBI	Stand de tir La Goille
15.05.2024	18:00	20:00	G300	PO	Programme obligatoire	Stand de tir La Goille
22.05.2024	18:00	20:00	G300	Autres	Entraînement + fin CCamp	Stand de tir La Goille
24.05.2024	14:00	20:00	G300	TC	Tir en campagne	Stand de tir La Goille
25.05.2024	09:00	16:00	G300	TC	Tir en campagne	Stand de tir La Goille
29.05.2024	18:00	20:00	G300	Autres	Entraînement	Stand de tir La Goille
05.06.2024	18:00	20:00	G300	Autres	Entraînement	Stand de tir La Goille
12.06.2024	18:00	20:00	G300	Autres	Entraînement	Stand de tir La Goille
19.06.2024	18:00	20:00	G300	Autres	Entraînement	Stand de tir La Goille
26.06.2024	18:00	20:00	G300	Autres	Entraînement	Stand de tir La Goille
03.07.2024	18:00	20:00	G300	Autres	Entraînement	Stand de tir La Goille
10.07.2024	18:00	20:00	G300	Autres	Entraînement + fin CIV	Stand de tir La Goille
17.07.2024	17:00	20:30	G300	Autres	Tir du 1er Août	Stand de tir La Goille
24.07.2024	16:00	20:30	G300	Autres	Tir du 1er Août	Stand de tir La Goille
25.07.2024	16:00	20:30	G300	Autres	Tir du 1er Août	Stand de tir La Goille
26.07.2024	14:00	20:30	G300	Autres	Tir du 1er Août	Stand de tir La Goille
27.07.2024	09:00	12:00	G300	Autres	Tir du 1er Août	Stand de tir La Goille
31.07.2024	18:00	20:00	G300	Autres	Entraînement	Stand de tir La Goille
28.08.2024	18:00	20:00	G300	Autres	Entraînement	Stand de tir La Goille
28.08.2024	18:00	20:00	G300	PO	Programme obligatoire	Stand de tir La Goille
04.09.2024	18:00	19:30	G300	Autres	Entraînement	Stand de tir La Goille
11.09.2024	18:00	19:30	G300	Autres	Entraînement	Stand de tir La Goille
18.09.2024	18:00	19:30	G300	Autres	Entraînement	Stand de tir La Goille
25.09.2024	18:00	19:30	G300	Autres	Entraînement	Stand de tir La Goille
02.10.2024	18:00	19:30	G300	Autres	Entraînement	Stand de tir La Goille
09.10.2024	18:00	19:30	G300	Autres	Entraînement	Stand de tir La Goille
12.10.2024	09:00	12:00	G300	Autres	Tir de clôture	Stand de tir La Goille



Tir obligatoire 2024

Le tir obligatoire doit être accompli jusqu'au 31. août auprès d'une société de tir reconnue. Vous pouvez consulter les dates et les heures prévues pour le tir dans les organes de publication locaux, ou sur Internet à l'adresse suivante : <https://www.sat.admin.ch/search-shooting-days>

Scanner le code QR pour consulter les dates de tir



Vidéo d'information sur le tir obligatoire



En 2024, les militaires suivants seront astreints au tir obligatoire :

les soldats, les appointés, les caporaux, les sergents, les sergents-chefs et les officiers subalternes (lt/plt) qui ont accompli leur école de recrues en 2023 ou avant.

Le tir obligatoire dure jusqu'à l'année précédant celle de la libération des obligations militaires, mais au plus tard jusqu'à la fin de l'année au cours de laquelle le militaire atteint l'âge de 35 ans.

Les militaires qui seront licenciés en 2024 ne sont plus astreints au tir obligatoire.

Les officiers subalternes peuvent choisir entre le programme obligatoire à 300 mètres (F ass) et celui à 25 mètres (pistolet). S'ils échouent au tir obligatoire à 25 mètres, ils doivent accomplir le programme obligatoire à 300 mètres.

À emporter avec soi pour accomplir le tir obligatoire :

La lettre circulaire munie des étiquettes autocollantes, le livret de service, le livret de tir ou le livret de performances militaire, une pièce d'identité officielle, **l'arme personnelle avec sa trousse de nettoyage**, la protection personnelle de l'ouïe. En cas de documents manquants, adressez-vous à l'autorité militaire de votre canton de domicile.

Programme 300 m et 25 m

Fusil 300 m						Pistolet 25 m					
Prog	Nombre de coups	Genre de feu	Cible	Temps	Cart	Prog	Nombre de coups	Genre de feu	Cible	Temps	Cart
1	5 x 1	coup par coup		-	5	1	5 x 1	coup par coup		-	5
2	5 x 1	coup par coup		-	5	2	1 x 5	coup par coup rapide		50 sec	5
3	1 x 2	coup par coup rapide		-	2	3	1 x 5	coup par coup rapide		40 sec	5
	1 x 3	coup par coup rapide		-	3	4	1 x 5	coup par coup rapide		30 sec	5
4	1 x 5	coup par coup rapide		-	5						
Total des cartouches					20	Total des cartouches					20

Conditions de réussite Fusil 300 m

Le tir obligatoire est considéré comme réussi lorsque le tireur astreint a obtenu un minimum de 42 points et qu'il n'a pas tiré plus de trois zéros.

Conditions de réussite Pistolet 25 m

Le tir obligatoire est considéré comme réussi lorsque le tireur astreint a obtenu un minimum de 120 points et qu'il n'a pas tiré plus de trois zéros.

Questions

Pour toutes questions relatives au tir obligatoire, veuillez vous adresser aux autorités militaires cantonales compétentes.